

LE GROUPE ICAPE ANNONCE SON CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL POUR L'ANNÉE 2024

- **Chiffre d'affaires 2024 de 181,6 M€ réalisé dans un environnement de marché toujours dégradé**
- **Déploiement des synergies post-intégration pour les acquisitions réalisées en 2024 conformément à la feuille de route du Groupe**
- **Post-clôture :**
 - **Acquisition de Kingfisher PCB, expert britannique de la distribution de circuits imprimés**
 - **Lancement d'un programme de rachat d'actions**
 - **Réaffirmation des objectifs commerciaux et financiers du Groupe**

Fontenay-aux-Roses, France, 7h30 CET le 13 février 2025 – Le Groupe ICAPE (code ISIN : FR001400A3Q3 – mnémonique : ALICA), distributeur technologique mondial de cartes de circuits imprimés (« PCB ») et de pièces électromécaniques à façon, annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires annuel pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Yann DUGOU, Directeur Général du Groupe ICAPE, déclare : « *Le Groupe ICAPE a su démontrer toute la résilience de son modèle de développement au cours de l'année 2024. Dans un contexte économique dégradé, affecté par les tensions géopolitiques et une activité globale morose sur le marché des circuits imprimés, nous sommes restés fidèles à notre stratégie fondée sur une croissance externe offensive. Cette dynamique s'est matérialisée par l'acquisition de plusieurs actifs opérationnels, notamment en Europe et en Asie, consolidant notre position sur plusieurs marchés stratégiques. Nous poursuivons cette stratégie en ce début d'année 2025 en réalisant l'acquisition de Kingfisher PCB, une société britannique spécialisée dans la distribution de circuits imprimés depuis plus de 35 ans. Cette dernière opération parachève la structuration de notre Business Unit au Royaume-Uni, l'un des principaux marchés européens de la distribution de PCB. C'est sur ces fondamentaux solides et grâce à l'activation de nos leviers opérationnels que nous entendons bénéficier au mieux de la reprise de la croissance qui s'amorce au fil des mois et atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.* »

	2023 retraité IFRS	2024 retraité IFRS	Variation (IFRS)	Variation à périmètre constant	Variation due à la croissance externe
Chiffre d'affaires	185,6 M€	181,6 M€	-2,2%	-10,2%	+8,0%

Activité commerciale 2024

Au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à 181,6 M€, en recul de -2,2% par rapport à l'année 2023, réintégrant les activités DIVSYS aux États-Unis¹. L'activité ICAPE, dédiée à la distribution de PCB, représente plus de 80% du chiffre d'affaires annuel et l'activité CIPEM, dédiée à la distribution de pièces électromécaniques à façon, en constitue environ 18%. À fin décembre 2024, le Groupe ICAPE enregistre un carnet de commandes de 51,9 M€.

Poursuite de la politique d'acquisitions sélectives en 2024 et post-clôture

Le Groupe ICAPE a bénéficié sur la période de la performance commerciale des différentes acquisitions réalisées en 2024, à savoir celles du distributeur italien P.C.S. Srl, du Studio E2, du groupe japonais NTW, de son principal intermédiaire François Frères et du distributeur britannique ALR Services pour une contribution de la croissance externe au chiffre d'affaires de 14,8 M€, soit 8,2% du chiffre d'affaires annuel réalisé par le Groupe.

Le Groupe annonce par ailleurs ce jour l'acquisition de Kingfisher PCB, société créée en 2019 par Victor Sproat, spécialiste britannique des PCB depuis plus de 35 ans. Ce distributeur adresse des industries très diversifiées, notamment l'aérospatial, les télécommunications, l'automobile ou encore l'industrie de l'énergie. Kingfisher PCB prévoit d'enregistrer un chiffre d'affaires de l'ordre de 1.5 M£ pour l'exercice 2025. Cette acquisition est financée en numéraire et sa consolidation dans les comptes du Groupe ICAPE se fera à partir de février 2025.

Réaffirmation de l'ensemble des objectifs de croissance et de rentabilité du Groupe

Dans un contexte de reprise progressive de la croissance sur le marché de la distribution de PCB, le Groupe ICAPE compte poursuivre sa politique de croissance externe en ciblant des sociétés présentant des synergies pouvant conduire à une croissance organique post-intégration conséquente.

Grâce à son positionnement d'acteur de référence de la distribution de PCB, à sa stratégie d'acquisition éprouvée et à l'activation de ses leviers opérationnels, le Groupe réaffirme l'ensemble de ses autres indicateurs à horizon 2026, à savoir :

- un taux de croissance organique annuel moyen de 10% entre 2023 et 2026 ;
- environ 120 M€ de chiffre d'affaires additionnel réalisé grâce à la croissance externe entre début 2023 et fin 2026 ;
- une marge de ROC d'environ 9,5% à horizon 2026.

Évènement exceptionnel

Le Groupe ICAPE annonce avoir été victime d'une fraude comptable au sein de sa filiale américaine, circonscrite à cette entité, par la mise en place d'un montage sophistiqué incluant notamment des détournements d'encaissements clients et de paiements fournisseurs ainsi que des falsifications d'écritures comptables. Le préjudice porte sur un montant total de 4,5 M\$ (environ 4,3 M€) correspondant à des détournements de fonds intervenus sur plusieurs années. La Société a comptabilisé, en autres charges opérationnelles, un montant inférieur à 0,9 M€ sur le résultat net 2024 et un montant de 1,2 M€ au titre de l'exercice 2023. L'impact de 2,2 M€, portant sur les exercices antérieurs, a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture, en application de la norme IAS 8.

Dès la découverte de la fraude, une action judiciaire a été initiée par le Groupe ICAPE auprès des autorités américaines. Une enquête approfondie a été menée par le Federal Bureau of Investigation (FBI) au cours des six derniers mois. A leur demande, le Groupe ICAPE n'a pas

¹ Le Conseil d'Administration du Groupe, dans sa réunion du 12 décembre 2024, a décidé de stopper la mise en vente de la société DIVSYS. Celle-ci a donc été réintégrée dans les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2023 et 2024.

pu communiquer en juillet 2024, date de découverte de la fraude, afin de préserver la discrétion de l'enquête.

Le Groupe ICAPE précise avoir eu recours à toutes les procédures et formalités nécessaires pour recouvrer les montants détournés bien que la probabilité d'une issue favorable demeure toutefois faible selon les autorités américaines.

Conformément à sa politique de gestion des risques et en application des recommandations de Middlenext, la société a réalisé un audit approfondi de ses procédures internes pour consolider son dispositif anti-fraude et déployer les actions correctrices appropriées dans tout le groupe.

Lancement d'un programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration du Groupe ICAPE, dans sa réunion en date du 12 février 2025, a décidé de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions et a confié à un prestataire de services d'investissement un mandat de rachat d'actions portant sur un montant maximum de 5 M€. Les actions concernées par ce programme sont émises par ICAPE HOLDING sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR001400A3Q3.

L'Assemblée Générale Mixte du Groupe ICAPE s'étant tenue le 8 janvier 2025 a, dans le cadre de sa 1^{ère} résolution, autorisé le Conseil d'Administration de la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché complété par le Règlement délégué (UE) 2016/1052 du 8 mars 2016. Le prix maximum d'achat fixé par l'Assemblée Générale Mixte est égal à 30€ par action.

Il est précisé qu'un montant maximum de 5% des actions composant le capital social de la Société pourra être affecté en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, scission ou apport, et qu'en cas d'acquisition dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% du montant du capital social mentionnée ci-dessus correspondra au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de la présente autorisation.

Prochain communiqué financier

- **Résultats annuels 2024**, le jeudi 27 mars 2025 avant bourse.

À propos du Groupe ICAPE

Fondé en 1999, le Groupe ICAPE agit en tant qu'expert technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés et des pièces électroniques à façon. Disposant d'une plateforme mondiale composée de 39 filiales et d'une implantation de premier plan en Chine, là où la grande majorité des circuits imprimés sont produits, le Groupe met au service de ses clients une gamme unique de produits et de services (« one-stop-shop »). Le Groupe ICAPE a réalisé au 31 décembre 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 181,6 millions d'euros.

Pour en savoir plus : [icafe-group.com](https://www.icafe-group.com)

Contacts

Groupe ICAPE
Directeur Financier
Arnaud Le Coguic

Tél : 01 58 18 39 10
investor@icape.fr

Relations Investisseurs
NewCap

Nicolas Fossiez
Louis-Victor Delouvrier
Tél : 01 44 71 94 98
icape@newcap.eu

Relations Médias
NewCap

Arthur Rouillé
Elisa Play
Tél : 01 44 71 94 94
icape@newcap.eu